

Pour trouver plus d'information

Visitez les sites suivants :

- ⇒ [Www.recyc-quebec.gouv.qc.ca](http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca)
- ⇒ [Www.compost.org](http://www.compost.org) (le compostage domestique)

Avantages environnementaux

Le compostage domestique permet de réduire à la source le tonnage de résidus devant être collecté, transporté puis traité. Ce faisant, le compostage domestique contribue à :

- Éviter la pollution de l'eau à proximité des sites d'enfouissement;
- Réduire le rejet dans l'atmosphère de gaz à effet de serre provoqués par le transport d'ordures aux sites par camion;
- Régénérer votre sol;
- Éviter les engrais chimiques.



Le compostage est un procédé naturel qui transforme la matière organique en un humus ressemblant à de la terre. La matière organique est décomposée par des micro-organismes (bactéries et champignons) qui la transforment en éléments simples dont s'alimentent les végétaux.

Le compostage est un mode de recyclage important qui peut se faire à la maison. C'est un moyen facile de réduire du tiers la quantité de résidus produits par les ménages.

C'est aussi un moyen de réduire vos taxes (réduction des frais de transport des ordures au site d'enfouissement calculés à la tonne).

Source :

- 1- Site de la Ville d'Asbestos sur <http://regiedeshameaux.com/wp/wp-content/uploads/2016/05/Document-compost-Asbestos.pdf> consulté le 28 juillet 2017.
- 2- Le Facteur Vert, MRC du Val-Saint-François, Volume 16, numéro 1, Avril 2015.
- 3- [Www.compost.org](http://www.compost.org) consulté le 28 juillet 2017.
- 4- [Www.novaenvirocom.ca](http://www.novaenvirocom.ca), programme de compostage domestique, consulté le 28 juillet 2017

Municipalité de Val-Joli

500, route 249
Val-Joli, QC J1S 0E8
Téléphone 819-845-7663
Télécopie : 819-845-4399
Messagerie : direction@val-joli.ca

Informations sur le compostage



MUNICIPALITÉ DE VAL-JOLI

Pour une gestion efficace des détritux !



Première étape pour réussir son compost

Toutes les matières organiques peuvent être compostées. Il est important d'utiliser un mélange judicieux des matières organiques pour obtenir un rendement maximum du compostage résidentiel.

Si vous négligez certains détails importants, vous risquez de ne pas réussir à faire décomposer votre matière organique.

1. Choisissez un emplacement partiellement ombragé et aéré, et facile d'accès.
2. Enlevez les premiers centimètres de gazon et de terre et installez solidement votre compostière.
3. Déposez quelques branches de petites tailles au fond pour éviter une accumulation d'eau au départ et favoriser l'aération.
4. Si possible, ajoutez du compost "fini", de la terre à jardinage ou un produit de démarrage (en vente dans les centres de jardinage) à vos résidus. Ceci accélérera la mise en marche du processus de compostage.
5. Déposez vos matières en alternant la matière verte (1/3) et la matière brune (2/3).

Matière VERTE

- Fruits et légumes (cuits ou crus), pelures, épluchures, rognures, etc.
- Restes de table
- Résidus de jardin et de désherbage
- Gazon coupé séché
- Coquilles d'œufs écrasées
- Tiges de plantes
- Thé, café, tisanes,

Matière BRUNE

- Feuilles mortes séchées
- Végétaux de jardin, branches déchiquetées
- Papier déchiqueté, papier journal, carton
- Sciures et copeaux de bois (non traités)
- Vieux terreau
- Pâtes alimentaires, pain, céréales, riz

Matières à ÉVITER

- Os, viande, poisson
- Produits laitiers
- Huiles, graisses et sauces
- Tampons, couches et coton-tiges, excréments
- Mauvaises herbes en graine
- Carton ciré
- Feuilles de noyer, de chêne et de rhubarbe
- Sacs ou pellicule de plastique
- Feuilles d'assouplissant ou de «Swiffer»
- Sacs d'aspirateur et leur contenu
- Bouchons de liège

Procédure

- Maintenez votre tas de compost humide, mais non détrempé (trop d'humidité ralentit le processus de compostage).
- Aérez régulièrement votre tas de compost en le mélangeant tous les mois (trop d'aération peut ralentir le processus).
- Coupez vos matières en petits morceaux. Elles se décomposeront plus rapidement.
- N'oubliez pas d'alterner les matières brunes et vertes.



Il est recommandé d'envelopper les résidus alimentaires dans du papier journal. Cela permet d'absorber une partie de l'humidité contenue dans les résidus alimentaires. Cela réduit aussi le « collage » des résidus sur les parois des bacs en hiver tout en retardant l'émanation d'odeurs et l'apparition d'insectes et de vers durant les saisons plus chaudes.